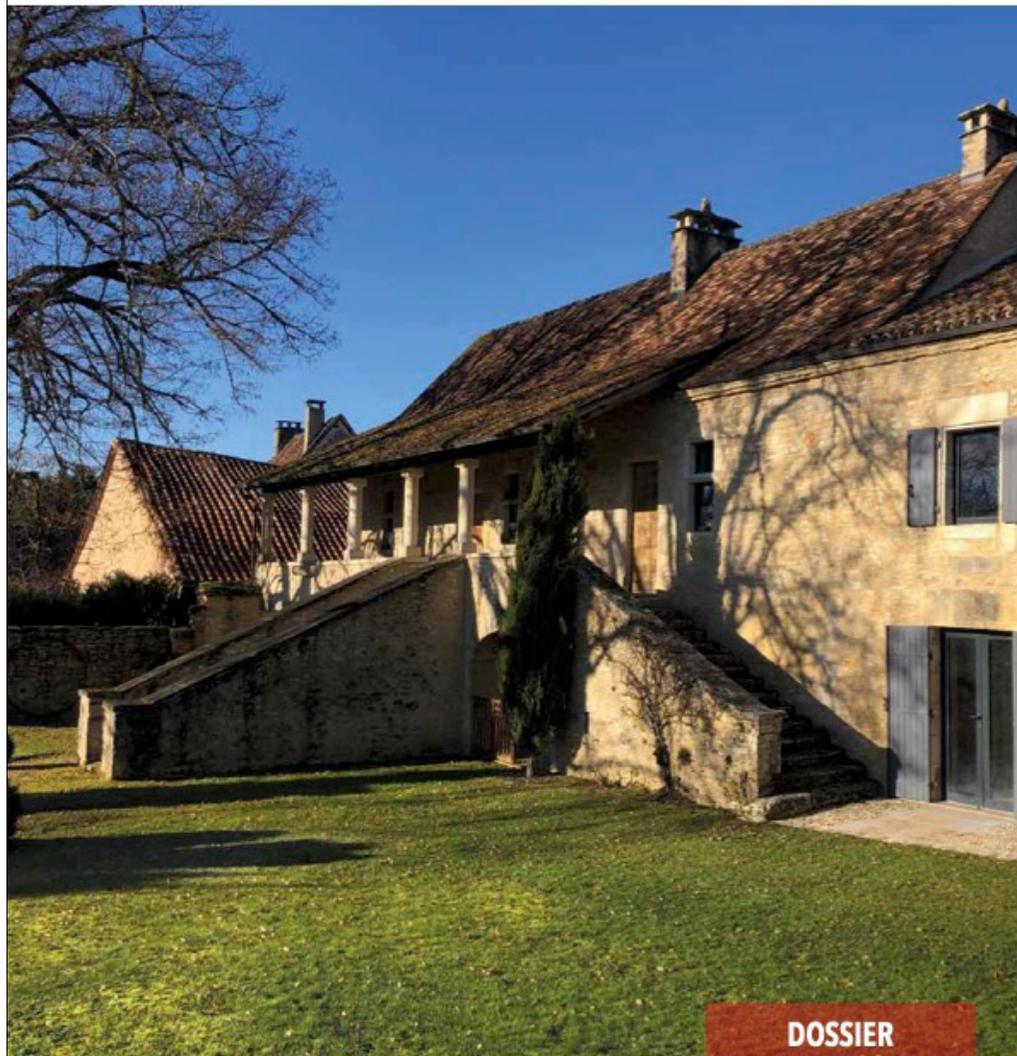


maisons
paysannes
de france

N°229 / AUTOMNE 2023
TRIMESTRIEL / SEPTEMBRE 2023 / 10 €

RETROUVEZ
NOS ACTIONS
EN RÉGIONS
PAGE 41

PATRIMOINE RURAL,
BÂTI ET PAYSAGER



PRIX RENÉ-FONTAINE - PATRIMOINE & ARCHITECTURE
TECHNIQUE : LES TUILERIES DE BEAUGENCY

DOSSIER
ESCALIERS
EXTÉRIEURS

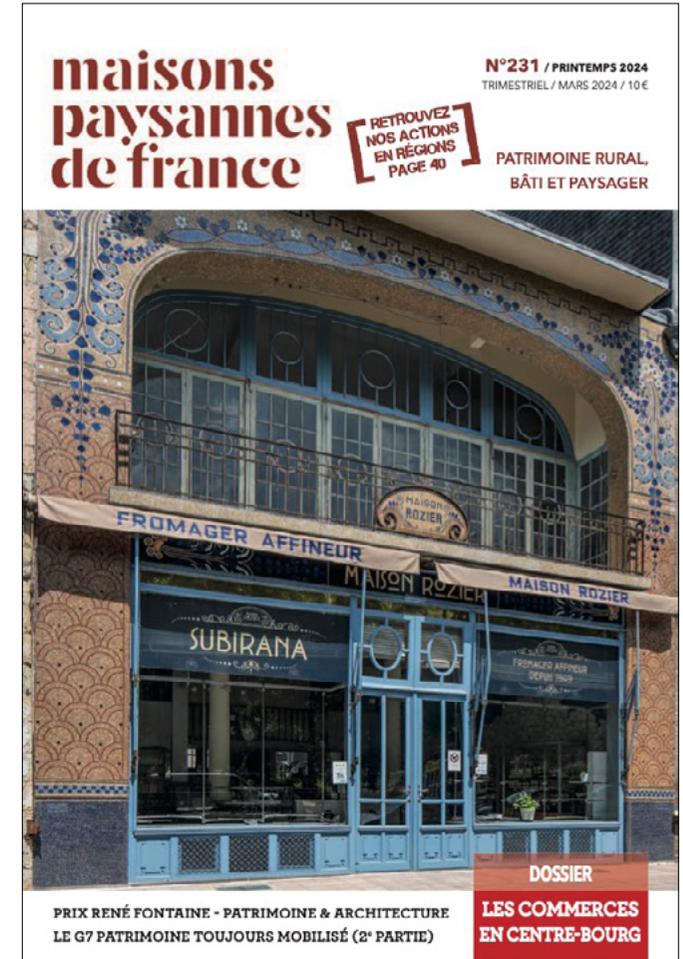
maisons
paysannes
de france

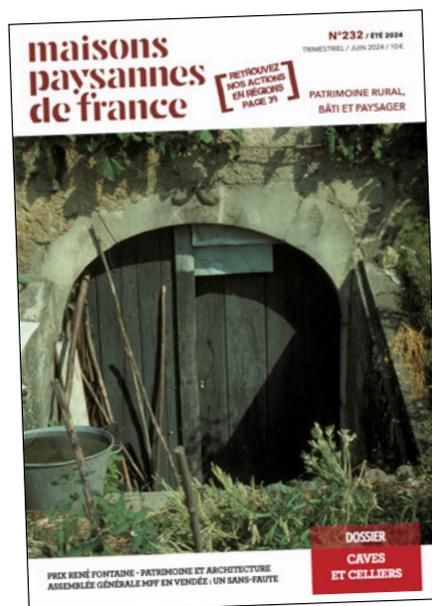
KIT MÉDIA
2025

Association nationale de sauvegarde du patrimoine

Depuis 50 ans, Maisons Paysannes de France édite une revue trimestrielle pour transmettre ses connaissances sur la richesse et la diversité de l'architecture rurale.

Elle délivre conseils et techniques de restauration, fait découvrir la richesse de nos patrimoine de pays et sensibilise à la prévention de nos paysages, apporte des informations sur des constructions contemporaines respectueuses de leur environnement et sur des actions d'aménagement durable de territoires. Elle s'ouvre également à ses chantiers expérimentaux, aux techniques issus d'autres cultures et aux technologies nouvelles pouvant améliorer des procédés naturels.





PARUTION/DIFFUSION/ LECTORAT*

PARUTION

Trimestrielle - 4 numéros par an

DIFFUSION

7 000 exemplaires

SITE WEB

maisons-paysannes.org

LECTORAT/CIBLE

Les onzes associations les plus importantes se consacrent à la sauvegarde du patrimoine français.

*source éditeur 2024

CALENDRIER DES PARUTIONS 2025 :

#235

parution 10/03/2025

Remise des éléments techniques 24/02/2025

#236

parution 10/06/2025

Remise des éléments techniques 26/05/2025

#237

parution 10/09/2025

Remise des éléments techniques 25/08/2025

#238

parution 10/12/2025

Remise des éléments techniques 24/11/2025

TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE : QUELS MÉTIERS DEMAIN POUR LA CONSTRUCTION EN TERRE CRUE ?

TEXTE : HENRI PRADENC

Encore ignorée dans le monde de la construction, la terre crue intéresse aujourd'hui pouvoirs publics, groupes de réflexion et médias. Ce topisme s'amplifie depuis le début de notre 21^e siècle. Que nous réserve-t-il dans le domaine de la transmission des savoir-faire ?



Transmission du savoir-faire et travail sur le projet de la Fédération Française du Bâtiment (FFB).

Aussi pertinent, ce sont des associations paritaires, comme l'Association Française de la Terre Crue (AFTC) ou des collectivités de professions régionales qui se sont intéressées à la construction en terre crue. Leur activité était centrée sur la formation et des ateliers de réflexion. Ils ont permis de constituer des équipes de professionnels et de transmettre des savoir-faire et des savoir-faire.

Une autre voie est venue de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et de la Fédération Française de la Construction (FFC). Elles ont initié des ateliers de réflexion et de transmission des savoir-faire. Elles ont permis de constituer des équipes de professionnels et de transmettre des savoir-faire et des savoir-faire.

UN AUDIT EN PHOTIE

De leur côté, France Stratégie et la Dares, organismes publics de prospective, se sont intéressés aux métiers et aux qualifications de demain en lien avec la transition énergétique. Ainsi, l'Agence de la transition écologique (Ademe) prévoit à terme une



Se former aux techniques modernes de construction et apprendre le mode de vie d'un agriculteur d'après (Sébastien).

techniques du matériau et de ses différents usages. Face à cette situation, la Fédération Française du Bâtiment (FFB) a initié un projet de formation en terre crue. Ce projet vise à former des professionnels et à transmettre des savoir-faire et des savoir-faire.

UN RÉVÉLATEUR POUR LE PAYSAN

Enfin, il faut aussi mentionner le rôle de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et de la Fédération Française de la Construction (FFC). Elles ont initié des ateliers de réflexion et de transmission des savoir-faire. Elles ont permis de constituer des équipes de professionnels et de transmettre des savoir-faire et des savoir-faire.

TERRE DE MÉTIERS, PAYSANS ET UNIVERSITAIRES FLOUENT LE PROJET

« Terre de métiers » désigne un projet de diagnostic de l'état et des besoins en matière de formation pour la construction en terre crue. Ce projet vise à former des professionnels et à transmettre des savoir-faire et des savoir-faire.

Enfin, il faut aussi mentionner le rôle de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et de la Fédération Française de la Construction (FFC). Elles ont initié des ateliers de réflexion et de transmission des savoir-faire. Elles ont permis de constituer des équipes de professionnels et de transmettre des savoir-faire et des savoir-faire.

TERRE DE MÉTIERS, PAYSANS ET UNIVERSITAIRES FLOUENT LE PROJET

« Terre de métiers » désigne un projet de diagnostic de l'état et des besoins en matière de formation pour la construction en terre crue. Ce projet vise à former des professionnels et à transmettre des savoir-faire et des savoir-faire.



ACTUALITÉS
LES CÔTES CAGAIRES DE PRÉFÉRENCE
Le vignoble lorrain a su tirer avantage des sites favorables des côtes cagaises de Meuse et de Moselle, alignées du nord au sud, donc favorables par le soleil. Comme en Champagne, ces reliefs calcaires profitent au raisin, en particulier les sols gypseux des côtes de Meuse. C'est ainsi que la viticulture est restée une activité exclusive en grande partie de la Meuse en arrière du vignoble, alors que la Moselle coule en avant du vignoble, ce qui permet un meilleur transport des vins et, par conséquent, une plus grande richesse du vignoble et de son habitat. À proximité de la ville, les

RUBRIQUES

ACTUALITÉS

SUJET TERRE CRUE

Transmission des savoirs-faire : quels métiers de demain pour la construction en terre crue.

DOSSIER

Il délivre une information complète dans un domaine précis avec, à l'appui, exemples de réalisation, témoignages, ainsi que solutions techniques et esthétiques.

DOSSIER



DOSSIER CAVES ET CELLIERS

des aliments et du vin, dans l'habitat, mais aussi de la construction historique et celle qui doit être préservée d'un aspect patrimonial, comme la transmission aux générations futures. Leur conservation est un enjeu essentiel. Ce dossier est l'occasion de parcourir les divers usages des caves à travers l'histoire, d'identifier non seulement le problème de l'humidité et de la surcharge qui affectent les caves

Il s'agit de véritables édifices... Les caves de Bourgogne... Héral Savary, un feu méconnu au cœur de Blois... Agence spécialisée des caves... Altérations majeures des anciennes caves magagnolaises... Un point de droit : la cave et la limite de propriété... pp. 21 à 24 pp. 22 à 28 pp. 29 à 30 pp. 31 à 33 pp. 34 pp. 35, 38

ILS SONT DE VÉRITABLES ÉDIFICES : LES SOCLÉS DE CAVE EN LORRAINE

La culture du vin était autrefois universelle car il restait la seule boisson stérile, donc saine, contrairement à l'eau de puits, sujette à diverses pollutions, en particulier, celles des infiltrations de lisiers. Seul un inventaire statistique de la présence des caves, celliers et chais, permettrait d'en savoir davantage sur les consommations respectives du vin et de l'eau, qui ont pu s'ajuster dans le temps.

TEXTE ET PHOTOS : JEAN-YVES CHAVET



Épave de Fosseux (Côte) : un socle à vitres vitalligées fortement usées.

LES CÔTES CAGAIRES DE PRÉFÉRENCE

Le vignoble lorrain a su tirer avantage des sites favorables des côtes cagaises de Meuse et de Moselle, alignées du nord au sud, donc favorables par le soleil. Comme en Champagne, ces reliefs calcaires profitent au raisin, en particulier les sols gypseux des côtes de Meuse. C'est ainsi que la viticulture est restée une activité exclusive en grande partie de la Meuse en arrière du vignoble, alors que la Moselle coule en avant du vignoble, ce qui permet un meilleur transport des vins et, par conséquent, une plus grande richesse du vignoble et de son habitat. À proximité de la ville, les

maisons de vigneron de Val de Metz sont bien plus connues que celles des villages des côtes : ce sont presque des maisons bourgeoises. En arrière, la vigne était plantée sur des pentes, même dans les terrains qui s'y trouvaient dénivelés par les mêmes reliefs de l'Est mosellan par exemple. À Bligny, dans le Saucourt moesanois, beaucoup de maisons en pans de bois se trouvaient d'une cave non voûtée, à plusieurs mètres. Peu toutes cependant, en raison de la légère déclivité de l'axe du village qui conduisait certains sous-sols à se mouler inégalement. La vigne était plantée au versant sud de la faible colline qui surmonte le village et se courbe précisément la vallée ou « montagne au raisin », l'emplacement de ce vignoble s'appuyait toujours

la Reigertgen ou « le jardin du raisin ». Non loin, à Landolting, l'habitation de caves enterrées était composée par l'alignement de plots parallèles de caves réservées à l'entrée des maisons, directement accessibles depuis les cuisines. Signe que la vigne se cultivait dans la commune voisine dans des vallées. L'ensemble du vignoble lorrain, y compris sur les fronts des côtes de Meuse et de Moselle, a disparu entre la fin du 19^e siècle et le début du 20^e, pour des raisons structurelles : la concurrence des vins du Midi, de meilleure qualité et d'un moindre coût, transportés par le chemin de fer ; et conjuguées les crises du phylloxéra et du mildiou, et la guerre de 1914-1918 qui a privé ces villages vignonniers d'une grande part

RUBRIQUES

[LOZÈRE]

MPF EN ACTION

DEUX FORMATIONS ESSENTIELLES POUR LA CONSERVATION DE NOTRE PATRIMOINE VERNACULAIRE BÂTI SUR PROPOSÉES EN LOZÈRE



Des artisans ont consacré que les savoir-faire locaux aient gardé leur caractère traditionnel de nos territoires ruraux disparus. Ils proposent donc, depuis 2022 pour les artisans bâtisseurs en pierres sèches et depuis 2023 pour les artisans couvreurs toitures, une formation à ces techniques très particulières. En effet, on peut être couvreur et ne pas savoir employer la bauge ou encore maçon sans connaître les avantages de l'emploi de la pierre sèche. Le premier, élargit le plus possible son environnement qui fait les ouvrages et qui permet à l'homme d'imaginer son cadre de vie et de créer une silhouette, débarrassée de tout. Le second, elle permet aussi, par exemple, les cultures en respectant les paysages en terrasses. Elle dessine les limites des champs. Elle permet de les enclore et de...

FORMATION À LA COUVERTURE EN LAUZÈS
Deux certifications qualifiantes professionnelles sont aujourd'hui possibles pour devenir couvreur toitures catalane ou couvreur toitures sèches.
L'Équipe: 06 44 18 12 72 ou 06 74 24 45 78 Courriel: contact@mpf.fr www.pierresèches.fr

FORMATION À LA CONSTRUCTION PIERRES SÈCHES
• Premier niveau de formation : ouvrir professionnel en pierres sèches
• Deuxième niveau de formation :

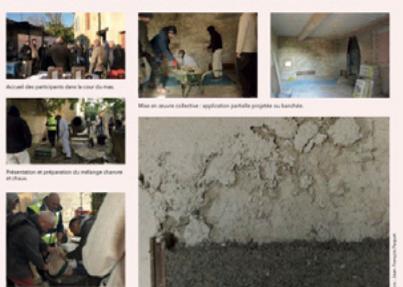
Maison Paysannes de France / N° 222 / Juin 2024 29

[VAUCLUSE]

MPF EN ACTION

2 décembre 2023

MATINÉE TECHNIQUE ET CONVIVIALE AUTOUR DES ENDUITS CHANVRE ET CHAUX



Accueil des participants dans le lieu de travail.

Mise en œuvre collective : application partielle proposée au bachelier.

Tout participant

Partenaire naturel de la Maison Paysannes de France, la société Chaux de Saint-Aster a volontiers accepté d'accompagner la délégation du Vaucluse pour cette matinée technique. Une bonne démonstration vaudrait mieux qu'un long discours, nous avons opté pour une sensibilisation aux enduits chanvre et chaux en complément d'habitat. Cette initiative a accueilli 25 personnes venues de tout le Vaucluse. Éric et Cédric, de la société Chaux de Saint-Aster, ont tout d'abord rappelé les fondamentaux sur la chaux, souligné les particularités de la chaux de Saint-Aster en Dordogne, puis présenté la gamme des produits et leur(s) domaine(s) d'application.

A la suite de cet exposé théorique, largement documenté, des échanges avec le public et les techniciens, nous avons diffusé des vidéos d'application montrant des enduits chanvre et chaux réalisés lors d'un chantier de démonstration dans la Crème à l'initiative de MPF, Bernard Labrousse, délégué Dordogne-Ardèche, avait fait le déplacement dans le Vaucluse pour l'occasion. Son expérience et ses conseils ont été les bienvenus. Chacun a découvert, dans le Vaucluse, les techniques de Saint-Aster et a pu constater de visu la qualité de la chaux de Saint-Aster en Dordogne, puis présenté la gamme des produits et leur(s) domaine(s) d'application.

Après un échange de mots, les participants ont pu voir un moment de pratique individuelle et collective, d'échange sur les gestes techniques, sur les expériences respectives. La société Chaux de Saint-Aster a fourni à chacun de la documentation technique. La matinée s'est achevée par un repas convivial préparé sur place par Fabrice. La journée s'est poursuivie par le réunion de l'assemblée générale de la délégation. Nous remercions vivement Sarah et Robert pour leur accueil dans leur maison de Cabannes, ainsi qu'Éric et Cédric, de la société Chaux de Saint-Aster, pour leur présence, leur gentillesse et leurs compétences.

Michal Samson

Maison Paysannes de France / N° 222 / Juin 2024

À QUI S'ADRESSER ?

Une question ? Un chantier ? Une curiosité sur votre patrimoine local ? Les bénévoles locaux de MPF répondent à vos demandes !

01 - AIN Olivier Besson 06 78 12 12 12 ain@mpf.fr	12 - ARIÈGE Philippe Besson 06 44 18 12 72 ariège@mpf.fr	13 - CANTON DE MONTAUDO Philippe Besson 06 44 18 12 72 canton-de-montaudo@mpf.fr	21 - COCLES Philippe Besson 06 44 18 12 72 cocles@mpf.fr	22 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	23 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	24 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	25 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	26 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	27 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	28 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	29 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	30 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	31 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	32 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	33 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	34 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	35 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	36 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	37 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	38 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	39 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	40 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	41 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	42 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	43 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	44 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	45 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	46 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	47 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	48 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	49 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	50 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	51 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	52 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	53 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	54 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	55 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	56 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	57 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	58 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	59 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	60 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	61 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	62 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	63 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	64 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	65 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	66 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	67 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	68 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	69 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	70 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	71 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	72 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	73 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	74 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	75 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	76 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	77 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	78 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	79 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	80 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	81 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	82 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	83 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	84 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	85 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	86 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	87 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	88 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	89 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	90 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	91 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	92 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	93 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	94 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	95 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	96 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	97 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	98 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	99 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr	100 - CHER Philippe Besson 06 44 18 12 72 cher@mpf.fr
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

Maison Paysannes de France / N° 222 / Juin 2024

MPF EN ACTION

Les bénévoles de MPF, présents sur tout le territoire peuvent vous accompagner dans la formulation de votre projet.

LES DÉLÉGATIONS COMMUNIQUENT

À qui s'adresser ?

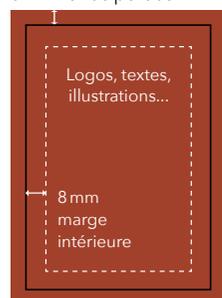
Annuaire des délégations régionales

5 mm fonds perdus

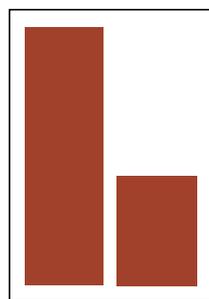


DOUBLE PAGE
 PP : 420 x 297 mm
 marge intérieure : 8 mm
 + fonds perdus : 5 mm

5 mm fonds perdus

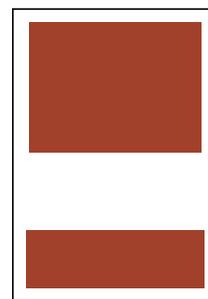


PAGE
 PP : 210 x 297 mm
 marge intérieure : 8 mm
 + fonds perdus : 5 mm
 FU : 185 x 262 mm



1/2 PAGE HAUTEUR
 90 x 262 mm

1/4 PAGE HAUTEUR
 90 x 130 mm



1/2 PAGE LARGEUR
 185 x 130 mm

1/4 PAGE BANDEAU
 185 x 65 mm

SURFACES	TARIFS HT
double page	3 800 €
1 page	2 200 €
1/2 page	1 400 €
1/4 page	800 €

EMPLACEMENTS PRÉFÉRENTIELS	TARIFS HT
4 ^e de couverture	3 000 €
2 ^e de couverture	2 600 €
Face sommaire	2 400 €
3 ^e de couverture	2 300 €

Opérations spéciales, publiereportages, surcouvertures, tirés à part, panneaux...	nous consulter
---	----------------

CONDITIONS COMMERCIALES	
Nouvel annonceur	- 5 %
Fidélité	- 5 %
Couplage	- 10 %
Volume 2 parutions	- 10 %
Volume 3 à 4 parutions	- 15 %
Volume 5 à 6 parutions	- 20 %

Remise professionnelle pour tout annonceur passant par un professionnel dûment mandaté	- 15 %
--	--------

FORMATS ET TARIFS



INFORMATIONS TECHNIQUES

Format de la revue : 210 x 297 mm

Prévoir une marge intérieure de 8 mm au minimum pour les formats pleine page
Remise des ordres : 30 jours avant parution

Remise des éléments techniques : fichier(s) format .eps, .pdf et/ou .tif, haute définition

Création, conception, réalisation et photogravure : sur devis

Impression : offset, quadri, trame 150

Délai d'annulation : 6 semaines avant parution

- 1- Toute souscription d'un ordre de publicité implique l'acceptation des présentes conditions de ventes. les indemniseront de tous les préjudices qu'ils subiraient, et les garantiront contre toute action des tiers à raison des insertions.
- 2- Si un annonceur entend passer par un mandataire, ce dernier doit fournir un mandat écrit de l'annonceur. L'annonceur peut alors bénéficier de la remise professionnelle de 15%. Il demeure néanmoins responsable du règlement à l'égard de Rive Média même si le mandataire assure le relais financier.
- 3- Les dates de parution de la revue ne sont communiquées par Rive Média qu'à titre indicatif. Un ordre de rigueur pour un emplacement déterminé n'engage Rive Média que si cet ordre est confirmé par écrit ; Rive Média n'est pas responsable des retards, dans la distribution de ses publications, imputables à la poste ou aux messageries.
- 4- Toute annulation d'insertion doit parvenir, par écrit à Rive Média, 6 semaines avant la date de parution. En cas de non-respect des dates de remise des éléments techniques, l'annonce parue précédemment sera réutilisée. À défaut, la mention "emplacement réservé à..." (suivie du nom et adresse de l'annonceur) est imprimée à l'emplacement réservé et l'insertion est facturée aux conditions de l'ordre.
- 5- Rive Média et l'éditeur sont libres de refuser l'insertion d'une annonce sans avoir à justifier leur refus, conformément aux usages dans la presse.
- 6- L'annonceur et son mandataire dégagent Rive Média et l'éditeur des responsabilités civiles qu'ils pourraient encourir du fait des annonces publicitaires qu'ils ont fait paraître sur ordre,
- 7- Tous nos prix s'entendent hors taxes, éléments techniques et Cromalins fournis. Tous travaux supplémentaires seront facturés en frais techniques.
- 8- L'annonceur est seul responsable de la qualité des fichiers informatiques qu'il fait parvenir à Rive Média. Les pages d'un même cahier en quadrichromie sont tirées en amalgame. Les tirages sont donc effectués au mieux sans garantie d'une fidélité absolue de reproduction des couleurs. En cas de problèmes techniques liés à des films dont les densités de couleurs ne sont pas conformes à la gamme GEU, Rive Média ne saurait être tenue responsable.
- 9- Rive Média décline toute responsabilité au sujet des éléments techniques et des documents qui n'auraient pas été retirés par l'annonceur ou son intermédiaire dans un délai de trois mois après sa dernière utilisation.
- 10- Les règlements doivent être effectués à 30 jours fin de mois date de parution au plus tard sauf accord particulier. Tout retard de paiement entraînera la suspension des parutions prévues et des pénalités du double de l'intérêt légal en vigueur. Les frais de procédure de recouvrement sont à la charge de l'annonceur.
- 11- Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée dans la semaine suivant la parution. En cas de litige, le tribunal de commerce de Paris est seul compétent.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



CONTACT

Bertrand Cosson

01 41 63 10 31

b.cosson@rive-media.fr

Rive Média

10 rue du Progrès, 93100 Montreuil, France

**Consultez nos kits média
sur www.rive-media.fr**